



## DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-OUEN L'AUMÔNE

\*\*\*

Séance ordinaire du 9 juin 2023  
Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 35  
Délibération publiée sur le site de la Commune

\*\*\*

L'an deux mil vingt-trois, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le neuf juin à la Mairie à 20h30, sous la présidence de Laurent LINQUETTE, Maire ;

**PRÉSENTS** : Annaëlle CHATELAIN, Roland MAZAUDIER, Françoise LESCOËT, Harielle LESUEUR, Antoine ARTCHOUNIN, Laurence MARINIER, Ayda HADIZADEH, Serge GOUGEROT,

Alain RICHARD, Marie MAZAUDIER, Bernard ROZET, Ali BOUGAA, Marc BILLAND, Saïd BOURDACHE, Emmanuèle PROD'HOMME, Benoît DUFOUR, Adeline GELYS, Chrystelle ZAMI, Elisabete CORREIA MONTEIRO, Farida AIT SI ALI, Cédric BEN AMMAR, Romain TOSELLO-ORSOLLA, Yasmine MESSAOUDI, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Isabelle YATOUNGOU, Henri POIRSON, Marie-Noëlle FRATANI, Sylvain BERTHE ;

#### **POUVOIRS** :

Gilbert DERUS qui avait donné pouvoir à Laurent LINQUETTE ;  
Frédéric MOREIRA qui avait donné pouvoir à Roland MAZAUDIER ;  
Marie-Claude CLAIN qui avait donné pouvoir à Françoise LESCOËT ;  
Véronique PELISSIER qui avait donné pouvoir à Guillaume POUJOL DE MOLLIENS ;  
Béatrice PRIEZ qui avait donné pouvoir à Isabelle YATOUNGOU ;  
Nadia BERTRAND qui avait donné pouvoir à Henri POIRSON ;

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Harielle LESUEUR.

#### **OBJET : CRÉATION D'UNE MAISON MÉDICALE PLURIDISCIPLINAIRE ET DEMANDE DE SUBVENTIONS**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission communale en date du 1er juin 2023 ;

VU le bilan de la concertation avec des professionnels de santé, l'Agence Régionale de Santé et l'Union Régionale des Professionnels de Santé ;

**VU** le rapport de Laurent LINQUETTE indiquant que la municipalité souhaite renforcer l'offre de soins sur son territoire en augmentant notamment le nombre de médecins généralistes exerçant dans la ville et propose de soutenir la création d'une nouvelle maison médicale de santé pluridisciplinaire ;

**CONSIDÉRANT** que le plan de financement prévisionnel simplifié de la maison de santé rue Jean-Louis Linquette est estimé à 550 000,00 € HT (cinq cent cinquante mille euros) et s'établit comme suit :

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL SIMPLIFIE DE LA MAISON DE SANTE RUE JEAN-LOUIS LINQUETTE</b>				
<b>ESTIMATION DES DEPENSES</b>		<b>ESTIMATION DES RECETTES</b>		
<b>DESIGNATION</b>	<b>MONTANT € HT</b>	<b>FINANCEURS</b>	<b>POURCENTAGE DE PRISE EN CHARGE</b>	<b>MONTANT € HT</b>
TRAVAUX DIVERS	500 000,00 €	ARS-URPS	33,70	185 350,00 €
HONORAIRES DIVERS	50 000,00 €	Département	21,00	115 500,00 €
		Région Ile de France	12,50	68 750,00 €
		Ville de Saint-Ouen-l'Aumône	32,80	180 400,00 €
<b>ESTIMATION TOTALE</b>	<b>550 000,00 €</b>	<b>ESTIMATION TOTALE</b>	<b>100</b>	<b>550 000,00 €</b>

**CONSIDÉRANT** que le montant total de la réhabilitation est estimé à 550 000 € HT et est co-financé par l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental du Val d'Oise et la région Ile-de-France ; que le reste à charge pour la commune est de 180 400 € HT, soit 32,80 % du montant total de l'opération ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux de réhabilitation démarreront début juillet pour une durée de six mois, permettant ainsi une ouverture de la maison médicale en janvier 2024 ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** le projet de création d'une maison médicale pluridisciplinaire au 12 rue Jean-Louis Linquette, de manière à ce que les anciens locaux une fois réhabilités puissent accueillir :

- 4 médecins généralistes ;
- 4 internes ;
- 1 pôle de soins infirmiers ;
- 1 médecin spécialiste ;

**APPROUVE** les demandes de subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé et de l'Union Régionale des Professionnels de Santé, de la Région Ile de France, ainsi que du Conseil Départemental ;

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les documents s'y rapportant.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Le 23/06/2023

Le Maire

**POUR EXTRAIT CONFORME**

La secrétaire de séance

Laurent LINQUETTE

Harielle LESUEUR